



N° affiliation FFTA : 1017032



Procès-Verbal de l' A.G.E. [n°01] et de l' A.G. [n°12]

Sur invitation du Président, J.L.RUAULT, les Membres LICENCIE(E)S FFTA, Membres SYMPATHISANTS et Autres ainsi que le Comité Directeur Élargi se sont réunis, en présentiel, en Salle de « La POUDRIERE », Cours VAUBAN, 17410 Saint-Martin de Ré, le samedi 06 mars 2021 pour leurs Assemblées Générales (extraordinaire et ordinaire [exercice 2019-2020]).

A 10h15 après le contrôle des feuilles d'émargements, des pouvoirs (au nombre de sept), Mr le Président pu faire constater aux participants que le quorum statutaire était atteint, lui permettant ainsi d'officialiser l'ouverture de ces assemblées.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE N° 1

PASSAGE de PAROLE au Secrétaire.

Modifications statutaires et reformulation du Règlement Intérieur

Présentation :

"La société française étant en évolution permanente, nos statuts (issus de statuts types) établis en 2008, ne prenaient pas en compte les modifications internes propres à l'association et l'application de recommandations ou de décisions gouvernementales ou tutélaires. Ces nouveaux statuts répondent à cette actualisation. De paire, le règlement intérieur voté en 2018 ne renvoyait pas systématiquement quand il en était nécessaire aux statuts désuets de 2008 d'où sa reformulation au regard des nouveaux textes présentées" tel est le préambule au vote présenté par le secrétaire en exercice.

Débat : Dominique DESQUIBES a exprimé, devant l'assemblée, sa réticence à voter ce statut qu'il trouve trop élaboré, trop sophistiqué au regard d'une reformulation d'un règlement intérieur pas assez étoffé parfois et renvoyant trop souvent à la prise en compte des statuts. Jean-louis RUAULT fit connaître que ce travail d'écriture assez conséquent avait été déjà amendé par ses soins et que **l'affichage extérieur du R.I. verrait une formulation plus simpliste.**

Aucun autre participant n'ayant d'éléments ou d'avis à fournir ou émettre, le vote pu avoir lieu. Sur demande du Président en exercice, par commodité, sans qu'il y ait désaccord de l'assemblée, le vote s'effectua à main levée.

Vote : Par 17 voix POUR et 2 ABSTENSIONS les nouveaux statuts et RI sont actés, ils prendront effet après transmission aux autorités de tutelle ainsi que leur parution sur le site associatif ce avant le 6 avril 2021 (comme prévu statutairement).

L'ordre du jour de cette A.G.E. étant épuisé, l'A.G.O. débuta.

Reprise de PAROLE par le président

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE N° 12 (Exercice 2019 2020)

Préambule

**Introduction
par le Président sortant**

Je vous souhaite la bienvenue à notre assemblée générale électorale de l'exercice 2019-2020. Celle-ci se tient dans des conditions particulières dues à la COVID 19. Je tiens à vous signaler la présence d'un représentant de la commune (moi). Je vous fais part d'un rapide tour d'horizon du bilan de l'année passée, nous y reviendrons en détail un peu plus tard.

Tout s'est à peu près bien déroulé jusqu'en février, mois où nous avons dû stopper nos activités salle. Ensuite nous avons mis en place un système de réservation (Cally) imposé par le protocole de la FFTA, qui s'est avéré trop contraignant au vu des archers qui ont fréquenté le « pas de tir ». Cette année nous devons pratiquer autrement tout en gardant une trace du passage des archers sur notre terrain.

Malgré tout, notre club compte 34 archers, 9 femmes et 25 hommes, à jour de leur cotisation. Nous avons dû refuser des inscriptions. La saison salle a été pratiquement inexistante dû au protocole strict qui ne nous permettait qu'un entraînement par semaine en septembre et octobre. Ensuite fermeture de la salle.

La saison extérieure pointe son nez avec des perspectives de reprise des tirs. Le pas de tir a été intégralement tondu cette semaine par les services communaux. Un grand merci à eux. Notre activité va donc pouvoir reprendre en respectant les gestes barrières toujours en vigueur.

Beaucoup de concours ont été annulés et nos compétiteurs n'ont pas pu réaliser leurs tir de classement. Cette année nous avons réinscrit notre équipe en DRE.

Des projets sont en cours et nous allons vous les évoquer au cours de la soirée.

Si personne n'a rien à ajouter à ce petit préambule, je vous propose d'entamer les débats dès maintenant.

Merci

J.L.RUAULT, retraça brièvement ce que fut pour le club la saison 2019-2020 et les conséquences de la pandémie due au COVID19. Il évoqua ensuite ce qui lui paraissait des plus importants à retenir.

-  Des adhésions maintenues dans leur ensemble et une cohésion sociale toujours forte. 3 à 5 Candidatures refusées à l'adhésion, seront relancées dès que possible.
-  Un calendrier d'activité vidé de ses objectifs initiaux (Tirs, entraînements, etc). Mais un calendrier de manifestations 2021-2022 arrêté qui sera commenté et soumis à vote.
-  Des mesures et contraintes sanitaires difficiles à mettre en place, à maintenir ce malgré toutes les bonnes volontés (Pour le Tir Extérieur, le programme de réservation CALLY est difficile de gestion et ne lève pas les craintes de chevauchements dans les horaires, une proposition plus simpliste sera faite)
-  Le report des aménagements de notre « Pas » extérieur et des matériaux restant à acquérir pour préau, brise vue, stockage....
-  Un achat voté mais non effectué dont le report ne semble plus nécessaire (Arcs compétitions pour nos jeunes) et des investissements, à voter, liés au « Pas » Extérieur
-  L'élection des membres du C.D.E. puis du C.D.

Rapport Moral

Présenté par Jean-Louis RUAULT, à savoir :

Vote P.V. antérieur

ASSEMBLEES GENERALES : Extraordinaire N° 01 et Ordinaire N°12 – MARS 2021

Par 18 voix et 1 abstention, le procès verbal de l'assemblée générale N°11 du 24 septembre 2019 est voté

Nombre d'adhérents et Tarif des Licences 2020 2021

L'arrêt brutal de toute activité et le choix du CDE (lié au COVID19) d'un non recrutement de nouveaux adhérents pour cet exercice sur les 2 saisons sportives n'a pas été sans conséquences. J.Louis RUAULT informa que 34 licences avaient été validées. Il signala pour l'exercice à venir 2021 2022 une proposition sur les tarifs des licences de Gaëlle LAMOUSSE. Proposition qui sera présentée et soumise à vote lors du rapport financier présentée par Madame la Trésorière. Il rappela à l'assistance la non augmentation des licences pour la saison 2020 2021.

Salle et Pas de Tir Extérieur

La lutte contre la pandémie par la vaccination imposant un déploiement conséquent de personnels médicaux et des distanciations réglementaires, la salle sportive Jean-pierre GAILLARD de Saint-Martin de Ré est réquisitionnée et sera fermée à toute activité et manifestation du 15 avril au 01 septembre 2021 .

A la demande du Représentant Mairie, chargé des animations et activités sportives, le Pas de Tir extérieur a été tondu pas les services municipaux.

Un état sur la tenue des paillon semble nécessaire en vue d'un renouvellement partiel.

La conception en bois d'un pare -vue avec coupe-vent et tables à matériel à l'entrée du "Pas", la construction d'un abri à matériel au fond du "Pas" est relancée. Du bois doit être acheté en complément de celui déjà à disposition (à racheter à Geoffrey LAMOUSSE) . Le nouveau Président aura à charge d'établir un calendrier pour nos menuisiers et volontaires dès avril probablement . Une discussion s'engage autour des matériaux "terrasse", "toiture" sans qu'il ne se dégage de choix précis sur les acquisitions matérielles.

Le numéro d'accès voté lors de l 'A.G. précédente rentrera enfin en vigueur en fonction des conceptions en bois à construire.

Par acquiescement des participant à cet A.G., le programme de réservation "CALLY" est abandonné. Pour se garantir un suivi des mesures sanitaire sur les accès, un carnet folioté sera installé dans une boîte hermétique.

Après étude de devis établis à la demande du CDE, l'A.G. vote à l'unanimité l'acquisition d'une tondeuse auto portée JOHN DEERE X 127 pour l'entretien du "Pas". Son coût sera couvert en partie par la subvention de la Mairie et la réaffectation de la somme dévolue (mais plus d'actualité) d'achats d'arcs pour nos jeunes.

Nos Manifestations Sportives 2021/2022

Par décision du CD et inscription au régional, par vote en assemblée, le calendrier de nos manifestations Sportives ce présente ainsi :

Concours	Dates	Lieux
NATURE	09-10 octobre 2021	SMR Remparts du Vert Clos
SALLE	06-07 novembre 2021	SMR Gymnase M.GAILLARD
TAE (Tir à l'arc en Extérieur) 70 + 50m	11-12 juin 2022	SMR Terrain M.GAILLARD

Outre les engagements individuels et personnels des archers compétiteurs, il est arrêté :

DRE / Équipes	DRE1/ 01 & 02 avril 2021 &	Poitiers
---------------	----------------------------	----------

ASSEMBLEES GENERALES : Extraordinaire N° 01 et Ordinaire N°12 – MARS 2021

	DRE2/ 29 & 30 mai 2021	Loudun
--	------------------------	--------

DRE / Finale pour Classiques	04/07/21	Camblanes et Meynac
------------------------------	----------	---------------------

Animations et activités du club (Exercices 2020/2021 & 2021/2022)

Dates sujettes à modifications (Mesures Sanitaires et Recommandations Gouvernementales Pandémie COVIS19)

Exercice 2020/2021		Activités et Animations	Exercice 2021/2022	
Validations	Dates		Dates	Validations
Annulé Covid19	D 06/09/20	➡ Fête des Associations	D 05/12/09/21	?
Annulé Covid19	D 11/10/20	Tir Nature	D 10/10/21	Maintenu
Annulé Covid19	V 23/10/20	A.G.	L 18/10/21	Maintenu
Annulé Covid19	D 25/10/20	Vide-greniers SMR	D 31/10/21	Maintenu
Annulé Covid19	07 & 08/11/20	Concours SALLE	06 & 07/11/21	Maintenu
Annulé Covid19	V 08/01/21	➡ Galette Rois	14/01/22	Maintenu
Maintenu	S 06/03/21	Report A.G.E. & AG	///	///
Maintenu	A partir 03/21	Entretien Pas de Tir	A partir 03/22	Maintenu
Annulé Covid19	D 28/03/21	Clôture Salle	D 27/03/22	Maintenu
?	J 13/05/21	Vide-greniers SMR	J 26/05/22	Maintenu
?	D 06/06/21	Défi Vauban SMR	D 01/06/22	Maintenu
Annulé CDE	26 & 27/06/21	Concours TAE 70/50	11 & 12/06/22	Maintenu
Maintenu	M14/07/21	➡ Fête/Repas Club	J 14/07/22	Maintenu
?	07 & 08/21	➡ Anim. Jeunesse d'été	07 & 08 /22	?
?	05/08/18	Foulées Rhétoises (RHBC)	D 07/08/22	?

- ➡ Nous avons fait le choix de tenir le point restauration buvette qui nous avait été proposé par la CDC. Nous n'étions pas préparé à une demande si importante de victuailles et à 12h00, nous n'avions plus rien à vendre. Devant la complexité de prévoir suffisamment de nourriture pour tout le monde, nous avons décidé de ne pas retenter l'expérience. En cas de participation à cette manifestation, une information moins ludique et plus simpliste sera dispensée.
- ➡ INCONTOURNABLE. Sauf plus ample information, cette manifestation très conviviale s'effectue un vendredi de janvier, en début de soirée, au Club-House de SMR pour un partages d'informations, un échange des vœux autour de galettes des rois, cidre et autres aliments de circonstance. Attention cette soirée est systématiquement soumise à inscription.
- ➡ Fête/Repas Club sur réservation.
- ➡ En cours d'été, initiation au tir à l'arc auprès de notre jeunesse non initiée en relation avec des associations locales qui entraîne la disponibilité de 2 à 4 archers bénévoles sur 1 à 2 jours contre des émoluments (touchés par le club) convenus contractuellement.

Points plus généraux et questions diverses

- ➡ Évocation de notre 3ième **Parcours Nature**. Absence d'Alain DENIER pour raison de santé, Michel SOPENA sera mis à contribution. **RAPPEL** : Une répartition des postes techniques à tenir sera instaurer pour une gestion au plus prêt des services offerts aux participants et des

matériels installés. Sous réserve d'une production de sandwiches en plus des repas, leur réservation sera portée sur le mandat.
Des blasons animaliers sont à acquérir.

➔ **Entretien du PAS de TIR :**

En mars et avril 2021, tous les bénévoles disponibles seront appelés à s'impliquer dans l'entretien général du PAS et la construction de structures bois, ce en tenant compte des mesures sanitaires en vigueur.

L'achat de tubes PVC gris avec bouchons est acté (en renouvellement) pour le stockage des blasons. Eau javellisée, gel hydro-alcoolique et carnet folioté sous boîte hermétique seront à remettre en place.

Accès au Pas de Tir de La CIBLE :

Comme décidé par l' A.G. précédente, la saison extérieure verra le code – cadenas du portail changé, le choix a été communiqué aux membres de l'assemblée. Les horaires des encadrements de séances seront étudiés et communiqués par le nouveau C.D.E. dès que possible.

- ➔ Une troisième demande d'extension du local prêté par la mairie et assuré MAIF à hauteur de 50 000 € sera reformulée par le Secrétaire avec des chances d'aboutissement. Cette extension permettra la mise à l'abri de nos "mousses" et éventuellement de nos "paillons".
- ➔ **REAFFIRMATION : Licences ENTRAINEURS ne pratiquant pas le Tir à l'Arc :** Après discussion, par vote unanime la part Fédérale payée depuis plus de 10 ans par les intéressés sera prise en charge par l'association. (Voir PV de l'A.G. N°11)
- ➔ Proposé par Dominique DESQUIBES, une nouvelle pagination du site internet, plus lisible et plus ludique notamment sur "Smartphone" est votée à l'unanimité avec mise en place immédiate.
- ➔ Les statuts 2021 le permettant, sur proposition de Rémi FAUPIN, l'assemblée vote à l'unanimité pour multiples services rendus comme administrateur, gestionnaire, arbitre, la nomination d' Alain DENIER comme MEMBRE d' HONNEUR de l'association. Il est ainsi exonéré à vie de droits d'entrée et de cotisation.
- ➔ Sur proposition de Jean-louis RUAULT et avec l'accord de l'intéressée, Nadine HUET, comptable de formation, se verra chargée de l'étude et l'application, dès octobre 2021, de taux d'amortissements sur les biens du club.
- ➔ L'achat d'encre et papier pour le secrétaire est actée.

Quitus a été donné à Mr Jean-Louis RUAULT, Président sortant, pour l'ensemble sa gestion morale du Club son Rapport Moral est voté par 18 voix et 1 abstention

PASSAGE de PAROLE à madame la Trésorière

Rapport Financier

Présenté par Mme Gaëlle LAMOUSSE, trésorière sortante.

Bonjour,

Notre club se porte très bien malgré l'année difficile que nous venons de traverser. Nous avons créé un équilibre financier depuis plusieurs années maintenant et cela nous permet de surmonter les épreuves sans difficulté financière.

L'année passée nous avons eut 9 826€ de charges et 10 461€ de produits dont 1 568€ licences. Le bénévolat représente 20 000€ pour cette année soit 40% de moins que l'année passée. L'année dernière nous avons anticipés des grosses dépenses qui malheureusement n'ont pas pu avoir lieu telle que l'aménagement du pas de tir extérieur.

De ce fait il nous reste 3 778€ sur le compte courant et 2 126 € sur le livret associatif. Une partie est

ASSEMBLEES GENERALES : Extraordinaire N° 01 et Ordinaire N°12 – MARS 2021

prévue pour nous permettre de faire les aménagements du pas de tir extérieur : le préau, l'engazonnement (environ 1500€) et les entretiens courants (changements de pailles, tontes... pour 900€) . Nous avons prévu de compléter nos équipements pour notre concours nature, en espérant qu'il pourra avoir lieu cette année, à savoir : achat de mousses pour 1000€.

Les buvettes des vides greniers nous sont toujours très profitables. En l'occurrence pour l'année passée nous avons pu en tenir une seule qui nous a rapportée 1 599€ Cet argent va nous permettre, entre autre, de financer les divers investissements qui sont reportés pour cette année ainsi que le repas de fin d'année que nous espérons vivement pouvoir maintenir.

Au vu des comptes et avec l'accord du bureau nous avons décidés de ne pas augmenter les cotisations pour l'année prochaine. Je propose au vu des conditions exceptionnelles de l'année passée et du peu de séances d'entraînement ayant pu avoir lieu jusqu'à présent, que les cotisations pour l'année 2021/2022 soit du montant exact de la part fédérale.

Pour informations, des mises à jour ont eu lieu sur le logiciel Basicompta en janvier 2020 et janvier 2021. De ce fait le compte de résultat de l'exercice antérieur n'est pas optimisé. Certaines catégories ont été ajoutées et d'autres modifiées et ne sont plus enregistrées au même chapitre comptable.

- Sur proposition de Gaëlle LAMOUSSE, les calendriers ayant été vidés de tout ou partie d'activité sur 2019/2020 et 2020/21, l'A.G. vote pour la saison prochaine (01/09/21 au 31/08/22) qu'il ne sera demandé par le club en cotisation que la part Fédérale.

Budget Prévisionnel 2020 2021

CREDIT		DEBIT	
Licences	3472	Licences	1900
Subvention Mairie	1700	Matériel(mur de tir)	1000
Animations		Matériel de tir et entraînement	200
Le Bois Jeunesse	244	Fournitures bureau	500
CLSH Saint Martin	370	Aménagement " Pas de Tir"	1500
Centre Loisirs Saint Martin	200	Repas fin d'année	600
Vide grenier	1000	Assurance	180
//		Entretien extérieur	600
//		Réparations diverses	300
//		Dédommagement Arbitres / Président	300
//		Achat Tondeuse autotractée	2000
TOTAL / Crédit	6 986,00 €	TOTAL / Débit	9 080,00 €

Ce budget présente un solde déficitaire de – 2094 €

Rappel : Le logiciel "BasiCompta" évoluant, la comptabilité s'effectue maintenant en année civile ce qui perturbe pour cette saison la lecture des bilans (Confère Rapport Financier incrémenté plus haut). Ces bilans sont disponibles auprès de la trésorerie de l'association

Quitus a été donné à Mme Gaëlle LAMOUSSE, Trésorière sortante, pour l'ensemble de sa gestion financière et son Rapport Financier est voté par les membres votants de cette Assemblée moins 1 abstention, le budget prévisionnel, lui, est voté à l'unanimité.

Reprise de parole par le Président sortant

A 11h20, sur sa requête, le chapitre budget étant clos, fut proposé l'élection du nouveau C.D.E.,

Exemplaire de 8 feuillets + Annexes

le précédent étant démissionnaire de fait, en application des statuts.

Élections des membres au COMITE DIRECTEUR ELARGI (C.D.E.)

En préambule, Jean-Louis RUAULT, Président sortant, souligna l'absence de nouvelles candidatures. Sur sa proposition, avec l'aval de l'assemblée, le vote s'effectua à main levée.

Sauf volonté à démission, actée par courrier de plus de 3 mois, de Monsieur Michel ROCHER, secrétaire adjoint sortant, et le renouvellement volontaire des candidatures des membres de l'ancien C.D.E., l'assemblée générale par un vote unanime a reconduit, ce samedi 06 mars 2021, comme membres du CDE, pour quatre ans à compter de la saison 2019 2020:

Mr BUHRENDT Yann,
Mme DESQUIBES Laurence,
Mr DESQUIBES Dominique
Mr DOFFIN Cyril,
Mr FAUPIN Rémi,
Mme GASNIER Krisinda,
Mme HUET Nadine,
Mr JALLAIS David,
Mme LAMOUSSE Gaëlle,
Mr RUAULT Jean-louis.

A 11h40, l'ordre du jour étant épuisé, le Président sortant remercia l'assistance pour sa confiance renouvelée et leva la séance.

Réunion plénière du C.D.E. pour l'élection du COMITE DIRECTEUR (CD)

Par décision unanime des membres du C.D.E., le vote s'effectua à main levée.

Ce jour, samedi 06 mars 2021, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, se sont réunis les membres élus du C. D. E. en vue de débattre et élire en leur sein, les membres du nouveau Comité de Direction. Il ressort de ce C.D.E., la composition du C.D. suivant :

PRESIDENT, Monsieur Jean-Louis RUAULT
SECRETARE, Monsieur Rémi FAUPIN
TRESORIERE, Madame Gaëlle LAMOUSSE
CHARGE en INFORMATIQUE et DONNEES PERSONNELLES, Monsieur Dominique DESQUIBES

Répartition des postes à compétences au sein du CDE

Il ressort de cette réunion plénière, la composition suivante :

Mr BUHRENDT Yann, **Vice-Président, Chargé du matériel.**
? (Poste à pourvoir en A.G. Le 18 octobre 2021), **Secrétaire Adjoint.**
Mme HUET Nadine, **Trésorière Adjointe, Chargée d'animations.**
Mme DESQUIBES Laurence, **Chargée d'animations.**
Mr DOFFIN Cyril, **Assesseur informatique.**
Mr JALLAIS David, **Assesseur au chargé du matériel.**
Mme GASNIER Krisinda, **Chargée en communication.**

A noter les fonctions annexes de

Mme Nadine HUET, **Responsable Jeunes,**
Mr Jean-Louis RUAULT, **Assistant-Entraîneur.**
Mme & Mr LAMOUSSE Gaëlle & Geoffrey, **Entraîneurs.**
Messieurs DESQUIBES Dominique et FAUPIN Rémi, **Arbitres Fédéraux.**

Le poste vacant de Secrétaire Adjoint est d'office offert à élection lors de l'assemblée prochaine.

A 11h45, le C.D.E. et le C.D. étant légalement constitués, les compétences réparties, la séance fut déclarée close par le Président renouvelé.

Le Secrétaire en exercice :

Rémi FAUPIN

Le Président en exercice:

Jean-louis RUAULT

La Trésorière :

Gaëlle LAMOUSSE

Le Chargé Informatique et D.P. :

Dominique DESQUIBES